

REGLEMENT : Rand'Orientation du CO Mulhouse

Organisation : La Rand'Orientation du CO Mulhouse est organisée par le Club d'Orientation Mulhouse, association à but non lucratif.

Epreuves : une épreuve chronométrée, dénommée « Trail'O » (circuits de 20 km ou 10 km), ainsi qu'une épreuve non chronométrée, dénommée « Rand'O » (circuits de 10 km ou 5 km) sont proposées. Le départ du « Trail'O » est donné à **10h** sur la plaine sportive du Waldeck à Riedisheim. Le départ de la « Rand'O » est libre **entre 10h et 11h**.

Conditions : Les épreuves sont ouvertes à tous, licenciés FFCO et non licenciés, hommes et femmes de toutes nationalités.

Les participants du « Trail'O » doivent avoir 14 ans révolus au jour de la course. Les jeunes de moins de 18 ans ne pourront participer que sur le « Trail'O » de 10 km. La participation au « Trail'O » ne sera possible que sur remise d'un certificat médical non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an ou de la présentation de la licence FFCO.

Principe : Choisir un circuit parmi les quatre proposés, l'effectuer seul ou à plusieurs, en ralliant les points de contrôles dans l'ordre indiqué sur la carte, entre lesquels vous êtes libres de votre itinéraire grâce à l'utilisation d'une carte fournie par l'organisateur et éventuellement d'une boussole.

Chaque poste de contrôle est matérialisé sur le terrain par une balise bien visible et sur la carte par un cercle rouge. La puce électronique introduite dans le boîtier ou le poinçonnage du carton de contrôle attestera de votre passage et validera le poste.

Inscriptions : Bulletin d'inscription téléchargeable sur notre site : <http://comulhouse.fr> A renvoyer par courrier avant le mardi 10 octobre (adhésion+ certificat médical +chèque) au 13, rue des chasseurs 68100 Mulhouse ou à remplir en ligne. Inscription possible sur place le dimanche 15 octobre, dans la limite des cartes disponibles et avec une majoration de 2 € par inscription . Tarif : « Trail'O » : 10 €, « Rand'O » : 5 €, Famille (parents et enfants sur un même circuit Rand'O) : 15 €

Pour les participants n'étant pas en possession d'une puce électronique sportident **une caution de 40 €** ou **une pièce d'identité** sera demandée pour le prêt du matériel.

Les frais d'inscription comprennent :

- le chronométrage,
- la carte éditée spécialement pour la course,
- le prêt de la puce électronique pour le poinçonnage aux balises,
- l'assistance médicale,
- le ravitaillement en eau sur les circuits de 10 et 20 km,
- la collation d'après course.

Equipement : Il est vivement recommandé de vous munir:

- d'une réserve d'eau et de vivres
- d'un sifflet
- d'une boussole.

Sécurité et secours : Compte tenu de la spécificité des parcours, les moyens de secours seront mobiles. Des signaleurs pourront être placés sur les parcours, en fonction de la dangerosité des lieux, de l'accessibilité des secours et de la couverture radio ou téléphonique. Les participants doivent **se conformer aux directives des signaleurs**.

Les secours et signaleurs sont en liaison permanente avec le PC via radio ou téléphone. Les secours sont destinés à porter assistance à toute personne blessée avec les moyens propres à l'organisation ou conventionnés.

Quels que soient l'épreuve et le circuit, sur les parties du parcours empruntant la voie publique, les participants **devront se conformer au code de la route et seront seuls responsables d'un éventuel manquement à ses règles**.

Assistance aux autres participants : Tous les participants doivent porter assistance à toute personne en danger. En cas de détresse, alertez ou faites alerter l'organisation située sur le parcours qui dispose de moyen radio ou téléphonique pour joindre le PC.

Fermeture des circuits : Les coureurs devront rallier l'arrivée au plus tard à 14h30

Obligations des participants : Les bicyclettes ou engins motorisés sont formellement interdits sur les parcours. Il est interdit de courir avec un chien.

Respect de l'environnement : Les épreuves sont organisées dans le respect des règles de protection de l'environnement. Toute attitude contraire à ce principe entraînera la disqualification du participant : jet de

REGLEMENT : Rand'Orientation du CO Mulhouse

déchets hors des zones de ravitaillement, dégradation volontaire de la flore, traversée des zones interdites.

Respect des bénévoles : Tout participant se doit de respecter les bénévoles, membres de l'organisation, sous peine de sanctions ou disqualification.

Disqualification : Un jury est habilité à prononcer la « mise hors course » en cas de non-respect du présent règlement, du règlement FFCO, de comportements non sportifs ou dangereux vis-à-vis de lui-même ou d'autrui.

Assurances : responsabilité civile : les organisateurs sont couverts en responsabilité civile par une police d'assurance.

Les compétiteurs licenciés doivent se conformer aux conditions de licence requises par leur fédération nationale. Ils bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence.

Il incombe aux autres participants non licenciés de s'assurer personnellement contre les risques liés à la pratique de la course d'orientation et des sports nature.

Abandon : En cas d'abandon, le participant doit obligatoirement remettre sa carte et sa puce électronique (en cas de prêt de l'organisateur) aux organisateurs sur la ligne d'arrivée. En aucun cas, il ne peut quitter la course sans prévenir l'organisation.

Annulation : l'organisation se réserve le droit d'annuler la manifestation totalement ou partiellement en cas de force majeure, de catastrophe naturelle ou de toute autre circonstance sans que les concurrents puissent prétendre à un quelconque remboursement.

Remboursement : inscription pour la course : tout engagement est ferme et définitif et ne peut faire l'objet de remboursement pour quelque motif que ce soit.

Remise des prix : Aucune dotation en argent ne sera remise aux coureurs.

La remise des prix aura lieu **sur l'aire d'arrivée à 13h30**. La présence des participants récompensés à la remise des prix est obligatoire.

En cas d'absence, les prix seront acquis par l'organisateur.

Sur le « Trail'O - 20 km » seront récompensés:

- les 3 premiers Hommes,
- les 3 premières Dames

Sur le « Trail'O - 10 km » seront récompensés:

- les 3 premiers Hommes âgés de 18 ans et +
- les 3 premières Dames âgées de 18 ans et +
- les 3 premiers Jeunes Hommes âgés de moins de 18 ans
- les 3 premières Jeunes Dames âgées de moins de 18 ans.

Cnil : conformément à la loi Informatique et Liberté n°78-17 du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant. Sauf opposition de votre part (par courrier indiquant votre nom, prénom et adresse), vos coordonnées pourront être transmises à des organismes extérieurs et vous pourrez être menés à recevoir des propositions de leur part.

Droit à l'image: tout participant à la course « Rand'Orientation du CO Mulhouse » autorise expressément les organisateurs ainsi que leurs ayants-droits tels que partenaires et médias à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître, prises à l'occasion de sa participation à l'événement sur tous les supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

Responsabilité : l'organisateur décline toute responsabilité en cas de vol ou de dommages qui pourraient survenir pendant la manifestation sportive. En cas de non-respect des recommandations de l'organisateur, celui-ci décline toute responsabilité en cas d'accident.

Acceptation du règlement : tout participant reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepter toutes les clauses, sous peine de disqualification. L'inscription vaut acceptation du présent règlement.